

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ, RAPPORT MORAL ET FINANCIER

LE MONDE ASSOCIATIF

TOUJOURS AUSSI SOLIDAIRE



ENGAGEMENT
ASSOCIATION
FRATERNITÉ
SOLIDARITÉ



27-31 avenue du Port au Fouarre
94100 Saint-Maur-des-Fossés
cda@cda-asso.com
www.cda-asso.com

SOMMAIRE

MOT DE LA PRESIDENTE	p. 3
VIE ASSOCIATIVE 2020	p. 4
L'ÉQUIPE DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS	p. 5
LES ADHÉRENTS	P. 7
L'EXTENSION DE L'IMMATRICULATION « TOURISME »	P. 8
INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT	P. 10
LES RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT	P. 13
FORMATIONS ET ANIMATIONS COLLECTIVES	P. 14
LE PARCOURS JEUNES	P. 18
PARTENARIATS ET CONTRIBUTIONS	P. 21
PERSPECTIVES 2021	P. 23
LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS	P. 25
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1ER FÉVRIER 2020	P. 31

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Nous nous rappellerons longtemps cette année 2020 et cette crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé la société dans son ensemble.

Le monde associatif n'a bien sûr pas été épargné, le « faire ensemble » a été mis en pause, il a fallu se masquer, se confiner, se protéger, se retrouver par écran interposé et passer au « virtuel » quand cela était possible.

L'année 2020 a vu également fleurir des nombreuses actions solidaires, d'entraides, d'initiatives collaboratives et les associations ont pris largement leur part d'engagement dans cet élan collectif.

Alors, comment la Chambre des associations a vécu cette année 2020 ?

Après un coup d'arrêt brutal de ses activités en mars, il a fallu s'adapter, se réinventer, travailler autrement pour rester aux côtés des associations et répondre au mieux à leurs besoins.

La Chambre des associations a fait évoluer son offre de formations en distanciel avec des formats et contenus adaptés ; l'accompagnement des associations s'est poursuivi mais à distance uniquement (téléphone, visio et messagerie électronique) ; la CDA a informé régulièrement ses adhérents et répondu aux nombreuses questions relatives à l'activité touristique.

Au travers du « Parcours Jeunes » qui s'est déroulé de septembre à décembre, 8 jeunes en situation de précarité ont pu découvrir le monde associatif, s'inscrire dans une démarche citoyenne et participer concrètement par un stage « bénévole » aux actions d'une association.

Enfin, la Chambre des associations a entamé en fin d'année, une réflexion sur son modèle économique car elle a vu son équilibre financier fragilisé par la crise actuelle. Ce travail de fonds se poursuivra en 2021, avec toujours comme fils conducteur, de répondre au mieux aux attentes des associations.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture du rapport d'activité 2020, reflet de notre engagement à vos côtés.

DOMINIQUE LEVESQUE
PRÉSIDENTE

VIE ASSOCIATIVE 2020

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le Conseil d'administration, élu par l'Assemblée générale des membres, est composé de 11 membres sur les 15 postes disponibles au 31 décembre 2020.

Composition du Conseil d'administration*

- Ariane CHARTIER
- Suzel CHASSEFEIRE
- Isabelle COLSON
- Sonia DEUNGOUE
- Gérard DESPIERRE
- Françoise KERRELS
- Dominique LEVESQUE
- Marie-Sophie MORET
- Patrick PALUS
- Daniel ROYER
- Éric SEYDEN

Au sein du Conseil d'administration, il a été procédé à l'élection des membres du Bureau le 6 février 2020.

Composition du Bureau*

- Ariane CHARTIER - Vice-présidente
- Suzel CHASSEFEIRE - Trésorière-adjointe
- Gérard DESPIERRE - Secrétaire Général
- Françoise KERRELS - Trésorière
- Dominique LEVESQUE - Présidente

*Aïcha ARKI, élue vice-présidente le 1er février 2020, a démissionné de toutes ses fonctions le 26 mai 2020.

Dans la perspective de conduire une réflexion sur le modèle économique de la Chambre des associations, une commission, composée de 5 membres du conseil d'administration, s'est réunie à plusieurs reprises en novembre et décembre 2020. Les travaux de ce groupe de travail feront l'objet d'une présentation, suivie d'un échange, lors de l'assemblée générale du 30 janvier 2021.

COMMISSION : RESSOURCES - MODELE ECONOMIQUE DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

OBJECTIFS :

Augmenter les recettes des activités
Trouver et diversifier les ressources

AXES DE TRAVAIL :

- Développement des subventions et des appels à projet
- Accompagnement des acteurs associatifs : mieux appréhender les besoins, développer et diversifier l'offre de la CDA, élargir le public
- Formation des acteurs associatifs : identifier les thématiques qui répondent le mieux aux besoins, développer les différents formats de formation (en présence & à distance), élargir les modalités de prise en charge des formations (RNCP, CPF, OPCO)
- Immatriculation Tourisme : étoffer l'offre « Package Assurances », développer la communication pour mieux informer les associations sur leurs obligations

L'ÉQUIPE DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

Pour remplir ses objectifs et ses missions, en 2020, l'association s'est appuyée sur 22 personnes :

Les bénévoles

- 1 bénévole en charge de la gestion des matériels et logiciels informatiques de l'association
- 1 bénévole en charge de la comptabilité
- 1 bénévole référente pédagogique
- 3 bénévoles chargés d'accompagnement
- 4 bénévoles impliqués dans le Parcours Jeunes (coordination, accompagnement des jeunes)

Les intervenants ponctuels

- 4 Intervenants membres de nos réseaux dans le cadre du partenariat avec l'UPEC et Paris 8 (universitaire- chercheur, président, dirigeant, salarié)
- 5 prestataires intervenant sur la communication, le tourisme et les actions de formation
- 3 formateurs occasionnels salariés

Organisme de formation référencé au « **Datadock** », la Chambre des associations a défini des procédures de recrutement, de gestion et de management de son équipe de formateurs en vue de la préparation à la certification **Qualiopi**. Ces formateurs participent à la conception et à l'animation de nos actions de formation, coordonnées par le comité de pilotage « Qualité de la formation ». Ils relèvent principalement de deux statuts : formateur occasionnel salarié ou prestataire.

Les salariées

- 3 permanentes salariées, dont deux en CDI et une en contrat d'apprentissage
- 3 salariés, formateurs occasionnels
- 1 agent d'entretien à temps partiel

Marjorie Gaultier

Responsable stratégie et développement :

- Encadrement d'équipe
- Gestion de projet
- Conception, animation et évaluation des actions de formations, d'accompagnement et du Parcours Jeunes
- Recherche de financements
- Promotion des actions
- Coordination des activités

Charlotte Kinta Mendy

Chargée de mission formation et accompagnement

- Réseau « Vivre ensemble en République dans le Val-de-Marne »
- Accompagnement des acteurs associatifs
- Conception et animation de formations
- Communication

Nancy Tabopda

Chargée de missions administratives dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Gestion PME)

- Soutien aux activités liées à l'Immatriculation Tourisme
- Administratif : secrétariat, comptabilité, actions de formation

Aïssatou Konte

Agent d'entretien à temps partiel

A partir de mars 2020, la Chambre des associations a poursuivi ses activités, en instaurant le **télétravail** pour deux de ses salariées ainsi que pour l'équipe bénévole. La Chambre des associations a sollicité le chômage partiel pour la prise en charge de la salariée en apprentissage.

En application des consignes sanitaires, la Chambre des associations a privilégié le télétravail et la mise en place d'actions à distance tant pour l'accompagnement que pour la formation.

FONDS JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE (FONJEP)

Deux postes bénéficient d'un financement FONJEP :

- Responsable stratégie et développement : attribution en décembre 2020
- Chargée de mission Projets et Formation : attribution en septembre 2018 – renouvellement en 2021

Le **FONJEP**, association de financeurs publics et d'associations, a pour mission principale de soutenir les projets associatifs en facilitant la rétribution de personnels permanents qualifiés dans les associations. Les « postes FONJEP » sont des subventions versées accordées par l'État et versées par l'intermédiaire du FONJEP.

La subvention est attribuée pour une durée de trois ans à une association agréée « **jeunesse et éducation populaire** » en vue de permettre la structuration de son projet associatif.

LES ADHÉRENTS

En 2020, la Chambre des associations enregistre une augmentation du nombre d'adhérents : on comptabilise **203 adhérents**, contre 175 en 2019 (+ 16%). Cette augmentation est liée au développement des actions d'accompagnement.

Les adhérents se composent :

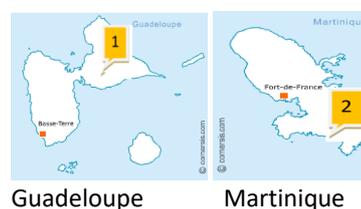
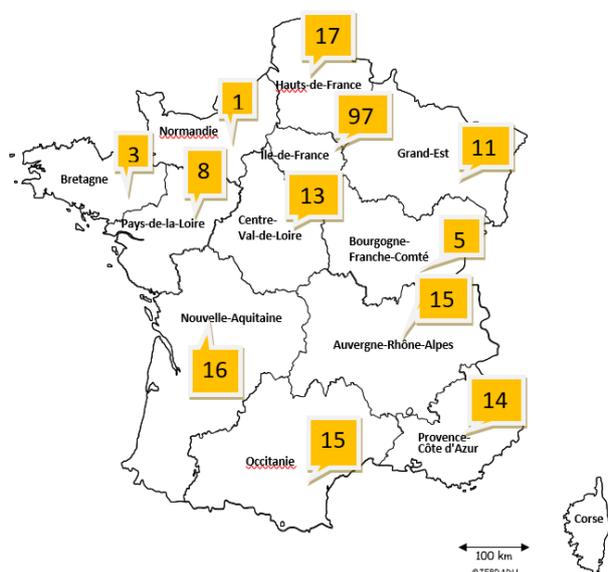
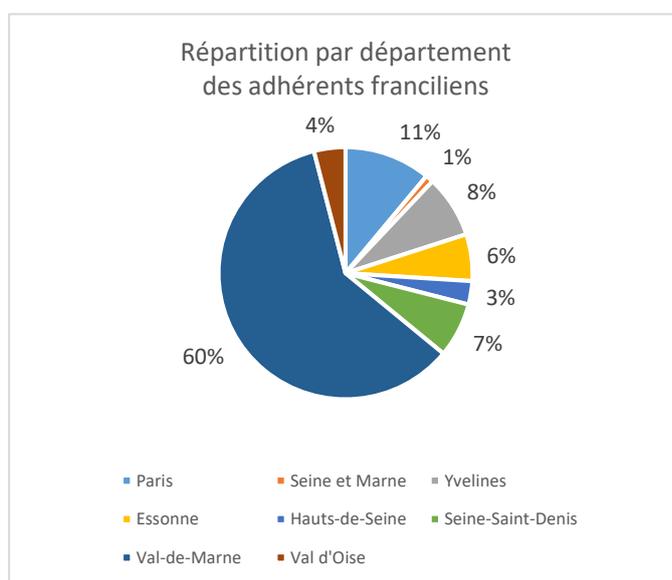
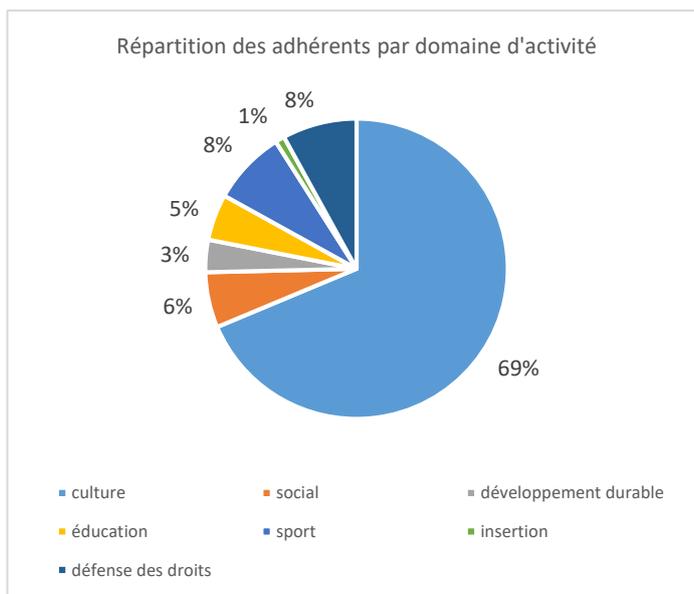
- d'associations inscrites dans les actions d'accompagnement, bénéficiant de l'extension d'Immatriculation Tourisme et dont les membres participent aux formations,
- de personnes physiques, qu'elles soient bénévole ou porteur de projet.

TYPLOGIE DES ADHÉRENTS

L'analyse des secteurs d'activité révèle que **69%** des associations adhérentes interviennent dans le domaine de l'animation et de la culture.

Si la part des adhérents franciliens reste très largement prépondérante en 2020, on note que l'augmentation des adhésions concerne six régions sur les quinze régions couvertes : Hauts-de-France, Centre Val-de-Loire, Grand-Est, la région Auvergne-Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

60% des associations d'Ile-de-France sont implantées dans le Val-de-Marne.



L'EXTENSION DE L'IMMATRICULATION « TOURISME »

Comme tous les opérateurs de tourisme, les associations qui proposent des sorties, des séjours ou des voyages à leurs membres et partenaires ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Dès la mi-mars 2020, ces associations :

- ont été contraintes d'annuler ou de reporter à plus tard la plupart des activités touristiques qu'elles avaient programmées ;
- sont intervenues auprès de leurs prestataires pour obtenir le remboursement des factures qu'elles avaient partiellement ou totalement déjà réglées ;
- ont remboursé ou proposé des avoirs aux personnes qui s'étaient inscrites à ces activités et avaient réglé des acomptes, voire la totalité de leurs participations.

La Chambre des associations les a informées et conseillées, très régulièrement, quant aux dispositions prises par le gouvernement afin d'aménager les règles fixées par le Code du Tourisme.

En cette fin d'année 2020, ces mêmes associations :

- sont toujours dans l'incertitude quant à la possibilité d'organiser des activités touristiques ;
- ne sont pas encore assurées de pouvoir reprendre l'organisation de séjours, voyages et sorties en 2021, ni en mesure de planifier la période de cette éventuelle reprise d'activité ;
- vont sûrement être confrontées à des difficultés financières.

Pour avoir plus de visibilité sur les conséquences de cette crise, la Chambre des associations a sollicité toutes les associations bénéficiaires de l'extension d'immatriculation afin qu'elles fassent connaître à la fois les activités touristiques qui ont pu être organisées avant le 17 mars et celles qu'elles pensaient pouvoir organiser entre le 11 mai et le 31 décembre 2020 (qu'elles soient remerciées pour avoir toutes répondu).

La diminution importante de l'activité touristique des associations en 2020 aura des répercussions tant sur le nombre des nouvelles extensions d'immatriculation, que sur les renouvellements de l'année 2021. Après huit années de progression régulière, le nombre d'associations bénéficiant de cette extension est en légère baisse au 31/12/2020. En effet, après avoir enregistré une dizaine de résiliations à la fin de l'année 2019 et au cours de l'année 2020, seules 7 nouvelles extensions ont été accordées entre le 1^{er} janvier et le 17 mars 2020. Notre garant financier (Groupama Assurance-Crédit & Caution) ayant décidé de ne plus accorder de nouvelles garanties à compter de cette date du fait de la crise sanitaire. Alors qu'au 31/12/2019, nous comptions 110 associations bénéficiaires de l'extension de notre immatriculation « Tourisme », elles ne sont plus que 107 associations au 31/12/2020. La reprise, en juin 2020, de l'étude de nouvelles demandes n'a pas permis d'accueillir de nouvelles associations.

Si, en 2020, cette situation n'a pas eu de conséquences financières pour la Chambre des associations, il n'en sera pas de même pour l'exercice 2021. En effet, l'annulation ou les reports des sorties, voyages et séjours se traduira par une baisse importante de l'activité touristique des associations bénéficiaires de l'extension d'immatriculation. La cotisation spécifique à régler pour le renouvellement de 2021 sera donc en forte diminution. La Chambre des associations remercie la MAIF qui adapte le montant de la cotisation 2021 pour l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle d'agent de voyages.

Au 31/12/2020 l'équilibre géographique reste sensiblement identique à celui de 2019. 33 associations bénéficiaires sont franciliennes (32 en 2019) et 74 non franciliennes (78 en 2019).

Implantation	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ile-de-France	16	25	33	39	42	43	35	32	33
Autres régions	3	15	29	39	62	72	79	78	74
TOTAL	19	40	62	78	104	115	114	110	107

La situation sanitaire et les périodes de confinement n'ont pas permis de poursuivre, en 2020, l'organisation de réunions, tant en Ile-de-France qu'en région, nous permettant d'aller à la rencontre des associations. Mais nous avons appris, durant cette période, à utiliser les techniques de réunions en visio-conférence, ce qui nous permettra d'organiser en 2021 des séances d'informations à distance et ainsi d'échanger plus facilement et plus régulièrement avec les responsables d'associations.

En raison de l'épidémie de la Covid-19 et de ses conséquences sur l'organisation de sorties, de voyages et de séjours, de nombreuses associations ont dû gérer des situations nouvelles, tant vis-à-vis des prestataires touristiques que des participants à leurs activités. Plusieurs d'entre elles ont été confrontées à l'interprétation de certains articles du Code du tourisme ainsi que des ordonnances publiées pour faire face aux annulations et reports. En partenariat avec l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT), dont elle est adhérente, la Chambre des associations s'est efforcée d'informer et de conseiller les associations membres de la CDA. Ce besoin d'accompagnement pour appréhender et respecter une réglementation toujours plus complexe de la gestion d'activités touristiques conduit la Chambre des associations à développer des outils adaptés. De même, une recherche de partenariat avec le secteur des assurances (en particulier la MAIF) devrait permettre de proposer, en 2021, aux associations bénéficiaires de l'extension d'immatriculation une offre préférentielle en matière de contrats « Annulation » et « Assistance-Rapatriement ».

Initiées dès 2019, les démarches de partenariat ont été ralenties en 2020 du fait de la crise sanitaire. Seules les relations avec l'**Union Nationale des Associations de Tourisme** (UNAT) ont été maintenues, voire accentuées, pour répondre au mieux aux préoccupations des associations adhérentes à la CDA confrontées à l'impossibilité de réaliser leurs activités touristiques. En 2021, la CDA pourrait reprendre les contacts avec les organismes en relation avec des associations organisant des visites et autres voyages touristiques, tels les services associatifs des collectivités territoriales mais aussi des unions ou fédérations d'associations, comme « l'Union Française des Universités Tous Âges » (UFUTA) qui regroupe les Universités Inter Âges ou Tous Âges et autres Universités du Temps Libre.

INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT

L'équipe de la CDA offre aux acteurs associatifs un **accompagnement individualisé** afin de soutenir les **porteurs de projet** dans la création de leur association et d'aider les **associations** dans leur fonctionnement et la mise en œuvre de leurs projets. Les actions d'accompagnement sont également orientées en direction des collectivités territoriales et des universités.

En informant et en accompagnant les associations, piliers du lien social, la CDA participe pleinement à l'évolution du monde associatif.

TROIS FAÇONS D'ACCOMPAGNER LE MONDE ASSOCIATIF

1) L'information

Sollicitées par une association sur une demande particulière, les équipes de la CDA s'engagent pour y apporter une réponse immédiate.

2) L'accompagnement individuel

Tout au long de l'année, la CDA soutient les associations à chaque fois qu'elles sont confrontées à un questionnement et/ou à une difficulté.

Les thématiques fréquemment abordées lors de ces rendez-vous portent sur : un soutien à la création et à l'élaboration des statuts, le modèle de gouvernance, la fonction employeur et la gestion des ressources humaines, une aide à la médiation, la recherche de financements, un soutien aux démarches administratives.

La CDA propose également un accompagnement individuel, à travers deux à quatre rendez-vous. Qu'ils soient porteurs de projet, bénévoles, dirigeants ou salariés, les acteurs associatifs sont ainsi accompagnés dans leurs démarches.

3) Le suivi personnalisé

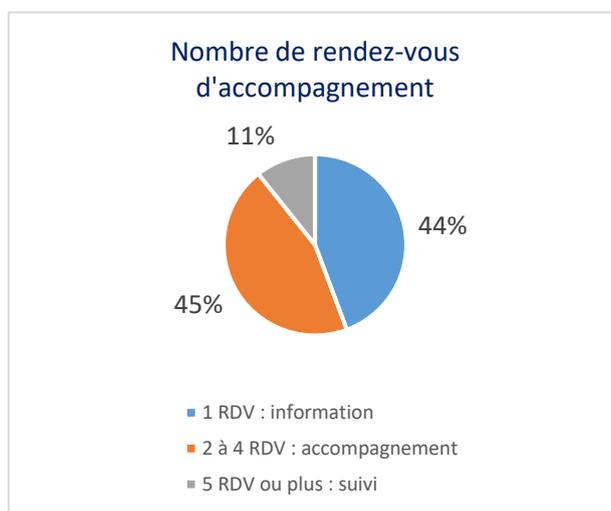
La CDA apporte aux associations qui le souhaitent la possibilité de s'inscrire dans un suivi personnalisé. Cela concerne principalement les structures qui entreprennent une refonte de leurs statuts, une réorganisation de leurs instances ou qui réfléchissent à l'évolution de leur projet associatif. Si une association rencontre des difficultés dans la gestion des relations humaines, la CDA propose de mettre en place une médiation.

A la demande des dirigeants, la CDA est également invitée aux assemblées générales, en qualité d'expert de la Loi 1901, afin d'exposer les modalités de fonctionnement des instances pour que l'ensemble des adhérents disposent de connaissances sur la gouvernance associative.

La CDA se déplace aussi dans les locaux des associations pour animer des temps d'information et ainsi partager plus largement son expertise au profit de l'ensemble des membres de la structure (bénévoles, dirigeants et salariés).

L'analyse des actions conduites en 2020 conforte la CDA dans sa mission d'accompagnement des acteurs du monde associatif. Alors qu'en 2019, l'information représentait 67% des actions, en 2020, elle ne représente plus que 44%. En 2020, la **part de l'accompagnement et du suivi est en nette augmentation** (respectivement 45% et 11%).

Le soutien apporté par la CDA aux associations est plus qualitatif.



BILAN 2020 DE L'ACCOMPAGNEMENT

En 2020, la crise sanitaire, économique et sociale a fortement impacté le monde associatif et a fait émerger des besoins accrus en matière d'accompagnement.

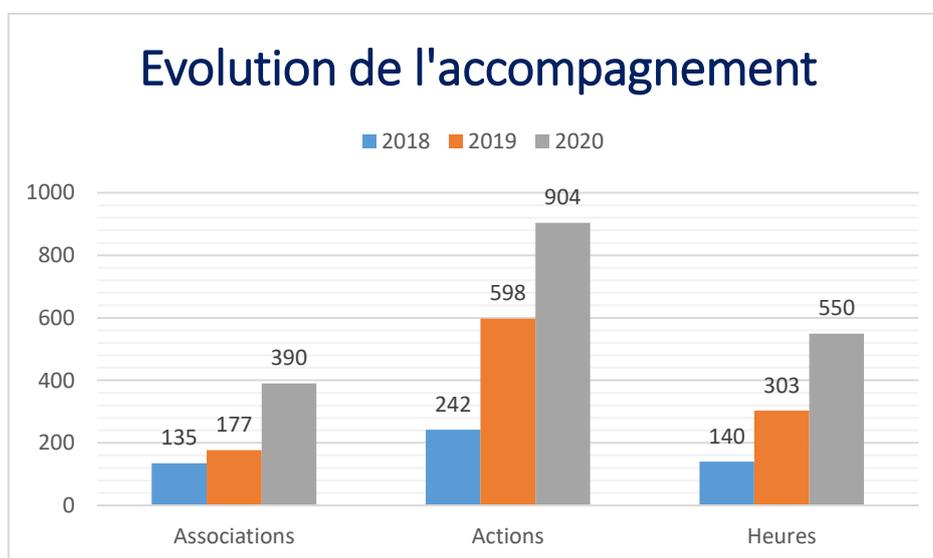
La CDA s'est organisée pour maintenir son activité et ainsi répondre à l'accroissement des demandes d'accompagnement (+ 33%). Dès le mois de mars 2020, l'équipe de bénévoles et de salariés a poursuivi sa mission en télétravail et a mis en place un accompagnement à distance.

 **904 actions**
 **550 heures**
 **395 associations**

Le nombre de rendez-vous est en nette augmentation : 904 actions en 2020 contre 598 en 2019.

La CDA a accompagné 395 associations en 2020.

Si les associations qui sollicitent la CDA sont majoritairement implantées en Ile-de-France (167 associations), on observe une augmentation progressive du nombre d'associations de l'ensemble des autres régions (99 associations). Ces associations ont accueilli favorablement la proposition d'entretiens individuels en visioconférence.

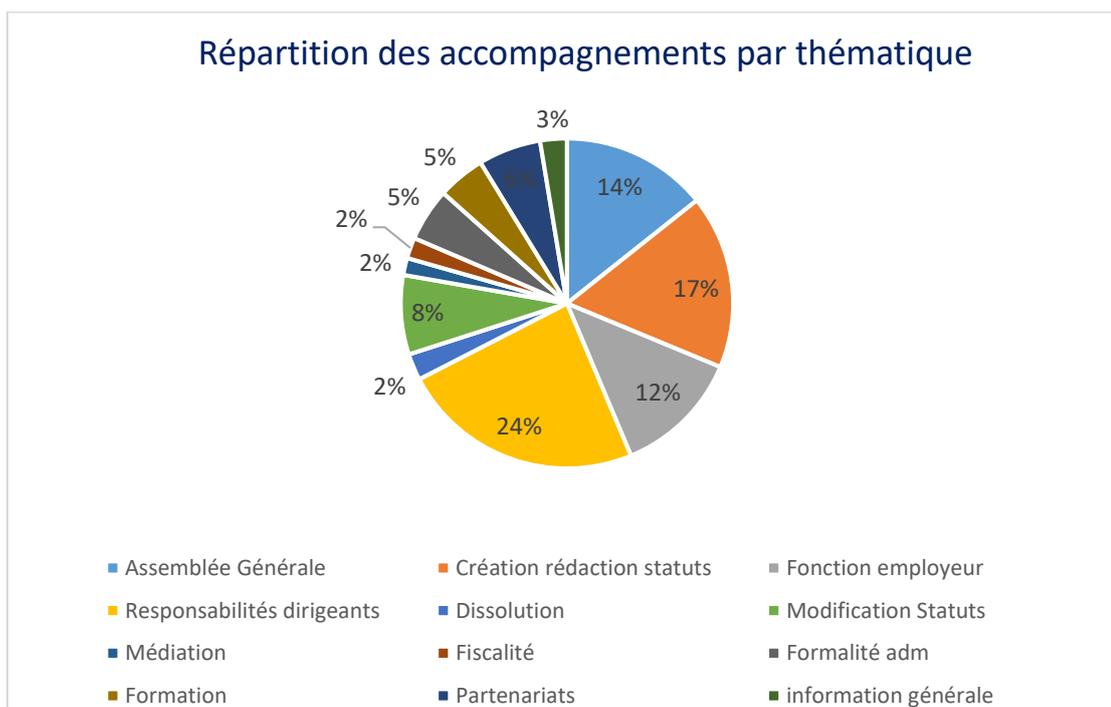


UNE ÉVOLUTION DES THÉMATIQUES D'INTERVENTION

On note une évolution des thématiques abordée lors des entretiens. Parmi les thèmes en nette augmentation en 2020, certains peuvent être mis en regard avec l'impact du contexte sanitaire sur les associations :

-  La responsabilité des dirigeants passe ainsi de 18% en 2019 à 24% en 2020 et devient le thème prépondérant des entretiens.
-  L'accompagnement à la tenue de l'assemblée générale et notamment à son organisation à distance. Ce thème marginal en 2019 représente en 2020 14% des actions.
-  La fonction employeur et plus spécifiquement l'aide à la mise en place du chômage partiel et aux mesures de soutien à la prise en charge des salariés s'élève à 12%
-  La médiation a été sollicitée par un plus grand nombre d'associations. Les difficultés engendrées par les répercussions de la crise sanitaire sur les associations ont renforcé des dissensions entre adhérents. Certaines structures ont été amenées à envisager une dissolution.

Répartition des accompagnements par thématique



L'accompagnement des porteurs de projet représente une part importante de l'activité (17%). L'équipe de la CDA les soutient dans la définition de leur objet et dans l'élaboration de leurs statuts, elle les accompagne dans le choix du modèle de gouvernance et les guide dans leurs démarches administratives.

De nombreuses associations (8%), engagées dans une réflexion sur leur projet associatif, s'adressent à la CDA pour adapter et modifier leurs statuts.

Comme en 2019, la part des formalités administratives représente une part importante de l'activité : la CDA accompagnant les associations dans leurs démarches dématérialisées.

Grâce à son partenariat avec le cabinet Camino Avocats, l'équipe de la CDA oriente certains adhérents vers ce cabinet spécialisé en droit des associations et des fondations lorsque la demande nécessite un conseil d'ordre juridique. En 2020, une dizaine d'adhérents ont ainsi pu bénéficier de cette orientation.

LES DOMAINES D'EXPERTISE

Gouvernance

- Principes et règles statutaires en lien avec la Loi 1901
- Accompagnement à la réflexion sur le projet et le choix de la structure
- Aide à l'élaboration des statuts et du règlement intérieur
- Appui à la déclaration
- Définition et fonctionnement des instances dirigeantes
- Préparation, organisation et animation d'assemblée générale
- Appui à l'élaboration du projet associatif

Gestion

- Création et dissolution d'associations, Formalités administratives
- Fonction employeur
- Médiation

Financement

- Identification de financeurs publics et privés
- Méthodologie de recherche de financements
- Suivi de trésorerie

Numérique

- Outils de gestion, d'animation et de communication

LES RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION DES BÉNÉVOLES

Afin de répondre aux besoins croissants d'information des bénévoles associatifs, notamment dans les petites structures, les pouvoirs publics ont créé des centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB).



La Chambre des associations est labellisée CRIB 94 depuis 2016.

LES MISSIONS DU CRIB

- Information et orientation des bénévoles
- Conseil aux bénévoles dans les domaines concernant la vie quotidienne de l'association (gestion, statuts, engagement bénévole)
- Formation de base et continue des bénévoles dans les matières juridiques, fiscales, comptables et financières
- Soutien aux projets menés par les bénévoles (engagement volontaire, financements publics et privés, autorisations administratives...)
- Accompagnement individualisé des porteurs de projets innovants ; conseil aux bénévoles qui assument des fonctions d'employeurs
- Soutien aux bénévoles pour leur permettre d'adapter le mode de fonctionnement de leur association

POINT D'APPUI AU NUMÉRIQUE ASSOCIATIF (PANA)

HelloAsso, le Mouvement Associatif et la Fonda ont créé le plan national de formation au numérique avec le déploiement du label PANA. La Chambre des associations, suite à sa participation aux Universités d'été HelloAsso en juin 2018, a obtenu le label et intégré la cartographie des acteurs de l'accompagnement à la transition numérique des associations.



La CDA apporte au réseau ses compétences en matière d'animation collective.

P.A.N.A

- Le plan national de formation au numérique dédié au secteur associatif est un programme créé et déployé par **HelloAsso** et différents partenaires sur tout le territoire français pour permettre aux associations et acteurs de l'accompagnement associatif une bonne prise en main des nouveaux outils et pour faciliter la gestion et le déploiement de leurs activités (collaboration interne, communication digitale, gestion des données en ligne, financement participatif, mobilisation...)

[HTTPS://PANA.HELLOASSO.COM](https://pana.helloasso.com)

FORMATIONS ET ANIMATIONS COLLECTIVES

Considérant que la formation est un outil qui contribue à favoriser l'engagement des bénévoles et le développement des associations, la CDA a inscrit au cœur de son objet la formation des acteurs associatifs. Afin de répondre à la pluralité des structures associatives et à la demande de l'ensemble des acteurs, le programme de formation de la CDA regroupe des actions de formation diversifiées.

Organisme de formation certifié **Datadock**, les formations de la CDA sont éligibles au financement par les opérateurs de compétences (OPCO). La CDA a entrepris des démarches en vue de l'obtention de la certification **Qualiopi** en 2021.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de l'organisme de formation. Durant les périodes de confinement, plusieurs actions de formation programmées en salle ont dû être annulées.

Considérant que les structures associatives, porteuses de solidarité, d'innovation et de lien social, ont un rôle déterminant pour répondre aux enjeux de société, la CDA a modifié ses pratiques de façon à proposer des formations à distance. Ce nouveau format favorise la participation de personnes en situation d'éloignement, de handicap ou dont les disponibilités sont réduites.

FORMATION VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ (VRL)

Suzel CHASSEFEIRE, référente pédagogique, et Charlotte MENDY, salariée de la CDA, sont habilitées à dispenser la formation Valeurs de la République et Laïcité. Elles participent à ce titre au comité de pilotage, animé par la DRJSCS en Ile-de-France.

La formation, d'une durée de deux jours, est destinée aux professionnels, animateurs, agents publics, salariés et bénévoles du secteur associatif qui sont en contact des publics, et notamment des jeunes. Elle permet aux participants :

- De confronter leurs pratiques professionnelles aux apports des intervenants et à celles d'autres professionnels
- D'acquérir les repères historiques et les références juridiques sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- D'adopter un positionnement adapté à leur cadre d'intervention

En 2020, 11 stagiaires ont participé à la session de février. En raison des confinements liés à la crise sanitaire, trois sessions ont été annulées.



LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

A la demande de collectivités territoriales, la Chambre des associations développe des formations à destination des acteurs associatifs de ces municipalités.

En 2020, les deux actions de formation programmées avec les villes du Havre (76) et de Massy (91) ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

LE CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE (CFGA)



Instauré en 2008 par décret du ministère en charge de la Vie associative, le CFGA est délivré aux personnes de 16 ans minimum, ayant suivi une formation théorique de 30 heures minimum et un stage pratique de 20 jours minimum dans une association déclarée.

Durant les cinq jours de formation théorique, les formateurs traitent des thèmes suivants : Loi 1901, partenariats et méthodologie de projet, initiation à la comptabilité et à la responsabilité civile et pénale.

Participent notamment à cette formation, les personnes qui souhaitent prendre une fonction de dirigeant, les salariés désireux de mieux appréhender le fonctionnement d'une association et les volontaires services civiques qui s'engagent dans le monde associatif.

La CDA s'appuie sur des formateurs choisis pour leur expérience du monde associatif et leurs compétences pédagogiques. Ces formateurs sont des professionnels (avocat, comptable, dirigeant), spécialistes du monde associatif.

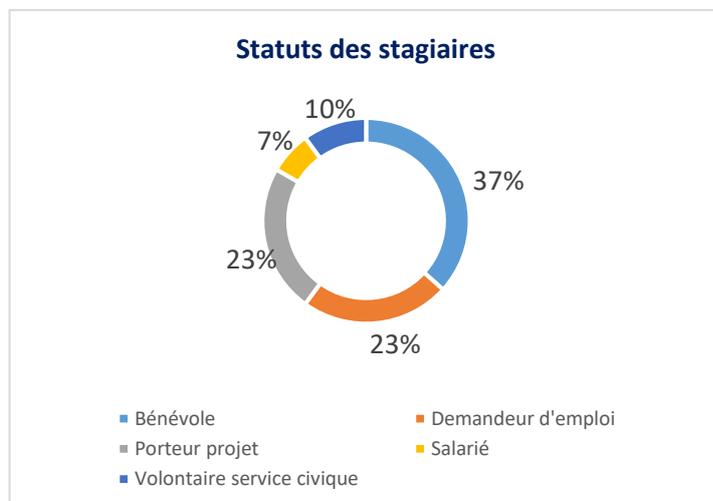
En dépit des contraintes liées au contexte sanitaire, la CDA a organisé **4 sessions** de Certificat de Formation à la Gestion Associative (5 jours consécutifs), qui ont rassemblé **38 stagiaires**.

En application du protocole sanitaire, la CDA a restreint le nombre de participants à la session d'octobre 2020 qui a eu lieu en présentiel.

11 stagiaires ont participé à la session de décembre 2020 qui s'est déroulée à distance. Dans un contexte contraint, cette expérience très positive a permis aux participants d'acquérir des connaissances et de valider la formation théorique.

37% des participants sont des **bénévoles** d'association.

23% des stagiaires sont en recherche d'emploi.



En 2020, l'analyse des évaluations des stagiaires témoigne du professionnalisme des formateurs, dont la disponibilité et les qualités pédagogiques sont unanimement saluées.

Ces formations bénéficient du soutien du Fonds pour le Développement de la Vie Associative Ile-de-France (FDVA Formation).

Le CFGA rencontre toujours un vif succès, ce qui incite la CDA à organiser chaque année plusieurs sessions.



Intervention à Paris 8

- Master 1
- 2 interventions
- 30 étudiants

PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Université Paris 8 (Vincennes – Saint-Denis), Master 1 « ESSI ».

Dans le cadre de ses interventions auprès de l'université Paris 8, la CDA propose aux étudiants une introduction au monde associatif. Ces étudiants sont inscrits dans des cursus qui les destinent à trouver un emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Cette approche constitue donc un complément intéressant à leur formation universitaire et à leur intégration dans la vie professionnelle.



Formations

- 5 actions
- 30h
- 26 participants

AUTRES ACTIONS DE FORMATION

Afin de répondre à des demandes plus spécifiques, la CDA organise des actions de formation thématiques. Ce format permet d'apporter un éclairage sur de nouvelles législations et des évolutions en matière de réglementation.

En 2020, la CDA avait élaboré son programme de formation en partenariat avec l'association Adéma (Association pour le développement du management associatif) et le cabinet Camino Avocats. Le catalogue 2020 comprenait des formations sur le management associatif, la fiscalité, le droit du travail et la comptabilité.

Si la formation « Fiscalité » a pu être organisée, la CDA, en application des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire, a été contrainte d'annuler plusieurs actions programmées en salle.

En lien avec son équipe de formateurs, la CDA a organisé quatre actions de formation à distance sur le thème de la comptabilité et de la gestion financière. Ce nouveau format a permis l'inscription de stagiaires qui n'auraient pas pu participer à ces actions de formation « in situ ». Afin de répondre aux sollicitations, la CDA a organisé deux sessions (en juin et en novembre 2020) sur ces thématiques, particulièrement demandées

BILAN

En dépit des fortes contraintes liées à la crise sanitaire, la CDA, en lien avec son équipe de formateurs, a su adapter ses pratiques, illustrant ainsi sa capacité à innover. Les formateurs ont proposé un nouveau format de formation, ce qui a permis à la CDA de poursuivre ses activités de formation et ainsi de répondre au mieux à la demande. L'analyse des évaluations des stagiaires révèle un taux de satisfaction de 95 %, dont 86% de stagiaires très satisfaits.

UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS EXPERTS DU MONDE ASSOCIATIF

Sous l'égide de la présidente et de la référente pédagogique, l'activité de formation est mise en œuvre par une équipe composée de deux salariés et par le comité de pilotage « Qualité de la formation ». L'organisme de formation s'appuie sur l'expertise de 6 formateurs, trois formateurs occasionnels et trois prestataires, experts du monde associatif et de l'ESS.

Suzel CHASSEFEIRE, administratrice de la CDA, est aussi la référente pédagogique de l'organisme de formation.

MISSIONS DE LA REFERENTE PEDAGOGIQUE

- Définir le projet de formation en cohérence avec la stratégie et les valeurs de l'association
- Valider les contenus et les supports de formation
- Concevoir des contenus et des supports de formation
- Recruter des nouveaux formateurs et établir les conventions de partenariats
- Convoquer et animer le Comité de Pilotage « Qualité de la formation »
- Présenter le bilan annuel des actions de formation

LE PARCOURS JEUNES

UN OUTIL D'INCLUSION POUR LES 18-25 ANS

A travers la découverte du monde associatif et l'implication dans une démarche citoyenne, le Parcours Jeunes offre à ses participants la possibilité de développer leurs compétences par la pratique du bénévolat, contribuant à leur insertion dans le domaine professionnel.

Le Parcours Jeunes s'adresse à de jeunes adultes, de 18 à 25 ans, en manque de visibilité sur leur projet professionnel. Ces jeunes ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation. Ces jeunes, en situation de précarité, rencontrent des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail ou entrer en formation. Ces difficultés peuvent être liées à un décrochage scolaire, à un parcours migratoire ou à un cursus professionnel non linéaire.

Le dispositif bénéficie du soutien de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, du conseil départemental du 94 et de la Fondation Vinci pour la Cité.

Le parcours permet au jeune de :

- Reprendre confiance
- Cerner un domaine d'activité dans lequel s'investir
- Identifier ses compétences, ses atouts, prendre conscience de ses capacités
- S'engager dans une démarche citoyenne, à travers le bénévolat
- Elargir son champ d'action par la rencontre avec d'autres personnes et d'autres lieux
- S'inscrire dans une recherche active d'emploi en faisant valoir les compétences acquises et mobilisées

LE DISPOSITIF COMPREND TROIS PHASES SUCCESSIVES

1-Des formations théoriques

- Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA), 5 jours de formation pour appréhender le fonctionnement du monde associatif
- La Formation Valeurs de la République et Laïcité (VRL, 2 jours)
- La formation « Prévention et secours civiques » (PSC1, 1 jour)

2-Un stage pratique en association

- Un parcours « découverte » : visite d'associations et rencontre de leurs dirigeants
- Un stage de bénévolat (20 jours) dans une association choisie par le jeune
- Un tuteur veille à son intégration

3-Valorisation des compétences

- Un bénévole de la CDA accompagne le jeune dans la valorisation de ses compétences et l'oriente vers un professionnel de l'insertion.
- Les jeunes participent à une « Journée Compétences », animée par une coach, ainsi qu'à des groupes de parole réguliers sous l'égide d'un psychologue.

PRESENTATION DE LA SESSION 2020

Fin septembre 2020, en partenariat avec la ville de Champigny-sur-Marne, la CDA a initié la première session de **Parcours Jeunes** qui a rassemblé **8 participants**, compte-tenu des consignes sanitaires. Le groupe présentait des profils très diversifiés tant par la fourchette d'âge que par leur formation initiale.



3 formations



84h de formation



8 participants

La phase théorique s'est déroulée du lundi 28 septembre 2020 au mardi 20 octobre 2020. L'ensemble des actions de formation et des visites d'association ont pu être organisées, à l'exception d'une rencontre prévue fin octobre qui a été reportée en raison du confinement.

Le taux de participation s'élève à plus de 90%, sachant que les absences ont toutes été justifiées. Les participants se sont distingués par leur ponctualité.

L'ensemble des formateurs et des responsables associatifs ont exprimé leur grande satisfaction à côtoyer ce groupe ; ils ont particulièrement apprécié l'entraide entre les participants et la bonne dynamique de cette équipe, éléments précieux compte-tenu de l'hétérogénéité du groupe. Ils ont unanimement salué leur enthousiasme, leur belle curiosité et la pertinence de leurs questions.

L'analyse des évaluations des participants révèle leur grande satisfaction. Cette dernière s'était manifestée à travers leur assiduité, leur intérêt pour le contenu des formations dispensées et la qualité de leurs interventions lors des rencontres avec les dirigeants d'association.

L'acquisition de connaissances est reflétée par les résultats obtenus aux quiz ludiques et par la validation des formations certifiantes (CFGA, VRL, PSC1).

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé, par un bénévole de la CDA, dans le but d'identifier les associations correspondant à leurs attentes et de favoriser leur intégration en leur sein.

Débuté le 1^{er} octobre 2020, l'accompagnement personnalisé se poursuit en début d'année 2021. Les bénévoles ont consacré 40h à l'accompagnement. Chaque jeune a ainsi pu bénéficier de 6h d'accompagnement individuel. L'équipe rassemble 4 bénévoles et une coordinatrice.

L'accompagnement individuel a également permis d'orienter les jeunes vers des structures spécialisées dans le champ social ou de l'insertion. Lors de la session 2020, les bénévoles ont ainsi pu procéder à plusieurs orientations, et à leur suivi :

- Des orientations vers des structures de l'insertion sociale, notamment dans le champ de l'accès au droit santé
- Une orientation vers une structure spécialisée dans la régularisation et le droit au séjour (PADJ)
- Plusieurs soutiens à des démarches de régularisation déjà engagées
- Une orientation vers des structures spécifiques pour l'accueil de mineurs isolés étrangers (ADJIE, DEMIE 75)
- Une orientation vers une formation

Trois sessions de groupes de parole ont été organisées, soit 14h de temps d'échanges collectifs. Les jeunes apprécient tout particulièrement ces moments qui leur permettent de « faire le point sur leur avancement dans leur parcours » mais également « d'expliquer les choses et de ne pas les garder pour eux ».

Le stage pratique

A travers l'accompagnement et l'intervention de la CDA, l'ensemble des jeunes a trouvé une association acceptant de l'intégrer en stage pratique :

- 4 jeunes ont commencé leur stage
- 2 stages commenceront en janvier 2021
- 2 autres stages ont été momentanément reportés, l'activité de ces associations étant suspendues en raison du confinement

Les associations accueillant un jeune en stage pratique de bénévolat interviennent dans le domaine de la solidarité. Les missions des jeunes s'inscrivent plus précisément dans les secteurs de l'aide alimentaire et de l'aide vestimentaire. L'un des participants a intégré une bricothèque, association qui propose des ateliers de menuiserie.

Dans chaque association, un tuteur est identifié et veille à la bonne intégration au sein de l'équipe. L'ensemble des associations souligne l'implication des jeunes, leur sérieux et leur dynamisme.

Au contact des équipes et à travers la réalisation de leurs missions, les jeunes redécouvrent leurs qualités et la satisfaction d'appartenir à un groupe et d'y être apprécié.

Par ces expériences de bénévolat, les jeunes ont développé des compétences variées, notamment :

- Enrichissement du vocabulaire, aisance dans la communication
- Activités de logistique transposables au domaine de la grande distribution
- Contact avec le public
- Menuiserie

En décembre 2020, 4 jeunes ont trouvé un emploi. 3 d'entre eux restent investis dans le bénévolat.

Le Parcours Jeunes :

1. Place le jeune au cœur du dispositif
2. Rend le jeune acteur de son parcours
3. Inscrit le jeune dans une citoyenneté engagée
4. Facilite l'accès au bénévolat, permettant au jeune d'intégrer une équipe et d'élargir son champ d'action
5. Développe les compétences et les connaissances du jeune et lui permet d'en acquérir de nouvelles
6. Accompagne le jeune dans la valorisation de ses compétences, transposables dans le champ de l'insertion professionnelle
7. Offre au jeune la possibilité de valider 3 formations certifiantes, enrichissant ainsi son *curriculum vitae*
8. Oriente le jeune vers des partenaires, institutionnels ou associatifs, investis dans le domaine de l'insertion

En ouvrant des perspectives dans le domaine de l'insertion professionnelle, ce dispositif inclusif participe pleinement de la cohésion sociale.

L'équipe de la CDA, consciente de la diversité des profils, tient à faire de chaque participation une réussite.

Fortement investis dans la construction du parcours, les jeunes s'impliquent dans la réflexion sur le programme des prochaines sessions.

Perspective 2021

En 2021, l'équipe de la Chambre des associations prévoit l'organisation de trois sessions :

- Deux en partenariat avec la ville de Champigny-sur-Marne
- Une en partenariat avec la ville de Limeil-Brévannes

PARTENARIATS ET CONTRIBUTIONS

En vue de contribuer au développement des associations et ainsi à la promotion du lien social, la CDA est membre de plusieurs instances, dont les actions s'inscrivent dans cet objectif.

COLLEGE DEPARTEMENTAL FDVA



Depuis 2019, la CDA participe au collège départemental du Fonds pour le Développement de la Vie Associative. Cette instance, qui rassemble des élus et des représentants du monde associatif, délibère sur l'octroi des subventions.

COMITÉ VAL-DE-MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE – FRANCE ACTIVE



Cette association solidaire finance les entreprises et les associations de l'économie sociale et solidaire.

Elle contribue, par l'attribution de financements, à la création et au développement de projets. En tant qu'expert du monde associatif, la CDA participe au comité d'attribution des financements.

Chaque année, dans le cadre du mois de l'ESS, la CDA intervient lors du Speed Meeting Finance Solidaire, organisé par l'association des CIGALES d'Ile-de-France et par Val-de-Marne Actif pour l'Initiative. Cette rencontre rassemble des porteurs de projets, des acteurs de la finance solidaire et de l'accompagnement de projets dans le domaine de l'ESS.

CAMINO AVOCATS



Depuis plusieurs années, la Chambre des associations s'appuie sur l'expertise juridique du cabinet Camino Avocats, spécialiste du droit des associations et fondations. Il intervient également dans le cadre des formations organisées par la CDA. Grâce à ce partenariat, les adhérents de la Chambre des associations ont la possibilité de bénéficier d'un conseil juridique.

« ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI »



« Associations mode d'emploi » est une revue mensuelle de référence pour les professionnels et les bénévoles associatifs. La CDA participe au comité de rédaction, qui se réunit chaque trimestre.

LA MAIF



Depuis sa création, la CDA souscrit à la MAIF une assurance responsabilité civile. En 2015, la CDA a négocié une assurance responsabilité civile particulière pour les adhérents qui bénéficient de l'extension de l'Immatriculation Tourisme.

LA MGEN



La CDA a obtenu pour les retraités bénévoles des associations adhérentes la possibilité de souscrire à la mutuelle (offre Sérénité), à des tarifs privilégiés.

GROUPAMA



Depuis 2018, la CDA travaille en étroite collaboration avec Groupama. La CDA a choisi cet organisme comme garant financier, dans le cadre de l'extension de l'Immatriculation Tourisme.

L'UNAT



Depuis plusieurs années, la CDA est membre de l'**Union Nationale des Associations de Tourisme** (UNAT). A ce titre, elle participe aux travaux de la Commission "Voyages" de cette dernière. Cette participation et l'adhésion à l'UNAT donnent accès à la CDA à une aide et à des conseils concernant la réglementation pour les associations qui organisent des activités touristiques. Cette aide a été particulièrement appréciée par les associations adhérentes à la CDA, lorsqu'elles organisent des sorties, voyages et séjours, depuis le début de la crise sanitaire.

CREDIT MUTUEL



Depuis 2012, la CDA se félicite des conseils et du soutien du Crédit Mutuel.

CABINET COFREC



Depuis plusieurs années, la Chambre des associations confie au cabinet d'expertise comptable Cofrec la validation de ses comptes de fin d'année. A la demande de Groupama Assurance-Crédit & Caution, qui nous accorde sa garantie financière dans le cadre de l'Immatriculation tourisme, les comptes de la Chambre des associations doivent être certifiés, tous les ans, par un cabinet d'expertise comptable.

PERSPECTIVES 2021

En 2021, la commission « Ressources financières » continuera la réflexion engagée en novembre 2020 sur le modèle économique de la Chambre des associations et sur son régime fiscal. La commission poursuivra ses travaux qui porteront notamment de nouvelles subventions (publiques et privées) et sur le développement des actions et leur financement.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La crise sanitaire impacte le monde associatif et fait émerger des besoins accrus en matière d'accompagnement. Afin de poursuivre sa mission de soutien des acteurs associatifs en cette période difficile, l'équipe de la Chambre des associations structure, développe et diversifie son offre.

Afin de répondre au mieux aux attentes de ce public élargi, la CDA :

- Développe l'accompagnement individualisé à distance
- Diversifie son offre par la mise en place d'accompagnements personnalisés spécifiques, notamment sur les thématiques de la comptabilité et de la recherche de financements
- Propose des ateliers pour permettre aux associations de travailler en petits groupes sur des thématiques communes (création, financement, environnement...)

A travers une étude détaillée des associations accompagnées, la Chambre des associations affine sa connaissance des besoins des acteurs associatifs et peut ainsi mieux appréhender leurs attentes et l'évolution de leurs besoins.

DIVERSIFIER LES ACTIONS DE FORMATION

En 2021, la Chambre des associations, organisme de formation dédié aux acteurs du monde associatif, développe son catalogue de formation à travers :

- Une offre renforcée de formation à distance
- De nouvelles thématiques autour des relations humaines dans l'association et du travail en équipe
- Un **nouveau format** :
 - « **Les lundis de la vie associative** » : un format court de formation (3h) pour mettre l'accent sur des thèmes spécifiques : le mécénat de proximité, la collecte de fonds, les éco-gestes.
 - « **Les vendredis de la compta-gestion** » : proposées le dernier vendredi de chaque mois, ces sessions de formation (d'une durée de 3h) permettent d'approfondir ses connaissances en comptabilité et en gestion financière.

PROMOUVOIR LE PARCOURS JEUNES

La CDA a engagé un projet favorisant l'engagement citoyen de jeunes de 18 à 25 ans, issus de quartiers prioritaires et en situation de décrochage. Par le biais de son réseau et d'un programme de formation, la CDA leur permet de découvrir le monde associatif en vue de favoriser leur resocialisation et leur implication citoyenne.

En 2021, la CDA prévoit l'organisation de trois Parcours Jeunes : deux en lien avec la ville de Champigny-sur-Marne et l'un en partenariat avec Limeil-Brévannes.

DÉVELOPPER L'OFFRE AUX ASSOCIATIONS BENEFICIAINT DE L'EXTENSION DE L'IMMATRICULATION TOURISME

En 2021, dans un contexte difficile empreint d'incertitudes, la Chambre des associations souhaite accompagner au mieux les associations dans la reprise de leurs activités touristiques à travers :

- Un accompagnement renforcé et un accès facilité à des informations pratiques
- Une offre élargie développée en partenariat avec la MAIF, comprenant une offre préférentielle en matière de contrats « Annulation » et « Assistance-Rapatriement ».
- Des séances d'information à distance sur les obligations liées au code du tourisme, destinées à l'ensemble des acteurs associatifs. La CDA construira sa stratégie de communication en partenariat avec les acteurs locaux de la vie associative : ville, département, région, fédération et union d'associations.

LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

CLOTURE DES COMPTES 2020

CHAMBRE DES ASSOCIATIONS DE SAINT MAUR DES FOSSES
94 100 ST MAUR DES FOSSES

Page : 2

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total I								
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	7 535		7 535	4 150	3 385	81.56	
	Autres créances				7 107	7 107	100.00	
Values mobilières de placement	20		20	20				
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	92 029		92 029	49 844	42 185	84.63		
Charges constatées d'avance (3)	18		18		18			
Total III	99 601		99 601	61 121	38 480	62.96		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	99 601		99 601	61 121	38 480	62.96		

(1) Droit au bail

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12/31/2019	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	3 955	3 955		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 492	3 256	765	23.49
	Report à nouveau		1 443	1 443	100.00
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	10 211	2 207	12 419	562.58
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	20 000	20 000		
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	36 658	26 447	10 211	38.61	
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources	3 000	3 000		
	Total III	3 000	3 000		
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	18 000	21 000	3 000	14.29
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 689	2 486	1 204	48.42
	Dettes fiscales et sociales	34 409	7 739	26 669	344.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	3 846	450	3 396	754.64
	Total IV	59 944	31 675	28 269	89.25
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		99 601	61 121	38 480	62.96
		(1) Dont à plus d'un an			
		Dont à moins d'un an	56 098	31 225	

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	14 821		12 916		1 906	14.75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	30 320		33 377		3 057	9.16
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 702				5 702	
Collectes						
Cotisations	103 592		91 477		12 115	13.24
Autres produits	55		820		765	93.29
Total I	154 490		138 589		15 900	11.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	59 209		62 044		2 835	4.57
Impôts, taxes et versements assimilés	338		155		183	118.63
Salaires et traitements	52 758		68 194		15 436	22.64
Charges sociales	28 159		15 324		12 835	83.76
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	3 750				3 750	
Total II	144 214		145 716		1 502	1.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	10 276		7 127		17 403	244.19
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations	355		399		44	11.10
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	355		399		44	11.10
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	420		480		60	12.50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	420		480		60	12.50
2. Résultat financier (V-VI)	65		81		16	19.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 211		7 207		17 419	241.68
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	154 845		138 989		15 856	11.41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	144 634		146 196		1 562	1.07
Solde intermédiaire	10 211		7 207		17 419	241.68
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			8 000		8 000	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			3 000		3 000	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	10 211		2 207		12 419	562.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 000	18 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 689	3 689		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 409	34 409		
Produits constatés d'avance	3 846	3 846		
TOTAL	59 944	59 944		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 000			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
FONDS DEBIES DRFIP				3 000	3 000
TOTAL				3 000	3 000

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Vous trouverez ci-après le budget prévisionnel pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021. Il sera présenté, pour adoption, au cours de l'Assemblée Générale.

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	2 200 €	70 - Prestations de services	17 000 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 000 €	Prestation de services Accompagnement	5 000 €
Fournitures administratives	1 200 €	Prestation de services Formation	12 000 €
61 - Services extérieurs	21 200 €	74- Subventions d'exploitation	104 400 €
Location photocopieur et photocopies	2 700 €	DRJSCS IDF VRL	3 000 €
Location immobilier CDA		DRJSCS IDF FDVA Formation (4 CFGA+ 2 CFGA visio) + 3 Parcours Jeunes	26 000 €
Locations de salle	3 000 €	DRJSCS FDVA innovation	6 000 €
Charges Locatives	800 €	DRJSCS FONJEP	14 400 €
Assurance RC	1 200 €	J.E.P	6 000 €
Assurance Tourisme	3 500 €	DDCS 94 Accpt/formation CRIB	15 000 €
Assurance Groupama	9 500 €	Conseil départemental 94, politique de la ville	4 000 €
Documentation générale	500 €	Communes (dont Champigny)	3 400 €
62 - Autres services extérieurs	71 800 €	Fondations	14 000 €
Honoraires Expert-Comptable	1 700 €	Crédit mutuel	3 000 €
Parcours Jeunes	38 500 €	Fondation Harmonie Mutuelle	9 600 €
Honoraires Prestation gestion Immatriculation	8 000 €		
Honoraires Prestation Formation /Accompagnement	10 000 €		
Manifestations fonctionnement Parcours Jeunes et AG	2 000 €		
Communication : publicités, publications	500 €	75 - Autres produits	45 300 €
Déplacements, missions	1 000 €	Adhésions CDA	6 800 €
Frais postaux et de télécommunications	1 500 €	Cotisations Tourisme	36 500 €
Services bancaires	200 €	Contributions financières autres organismes	2 000 €
Cotisation UNAT IDF	400 €		
Compulsion : maintenance Site Internet et communication /Extranet	8 000 €		
64- Charges de personnel	71 000 €		
Rémunération des personnels	54 600 €		
Charges sociales	15 400 €		
Autres charges de personnel : transports, médecine	1 000 €		
66- Charges financières	1 000 €	76 - Produits financiers	500 €
Charges financières	1 000 €	Autre produits financiers	500 €
TOTAL DES CHARGES	167 200 €	TOTAL DES PRODUITS	167 200 €
86- Contributions volontaires en nature	65 500 €	87- Contributions volontaires en nature	65 500 €
Secours en nature	500 €	Bénévolat	55 000 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000 €	Prestations en nature	10 000 €
Personnel bénévole, Parcours Jeunes	55 000 €	Dons en nature	500 €
TOTAL	232 700 €	TOTAL	232 700 €

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 1^{ER} FÉVRIER 2020

Le 1er février 2020, 50 personnes (individuels et représentants d'association) ont participé, dans une ambiance chaleureuse et studieuse, aux initiatives organisées par la Chambre des associations à l'occasion de son assemblée générale annuelle, dans les locaux de la Maison du Combattant de Vincennes (94).

La première partie de cette journée était consacrée à une conférence-débat sur « la responsabilité civile et pénale des dirigeants et des associations », thème auquel les responsables et bénévoles des associations sont confrontés sans en mesurer obligatoirement les implications. Animée d'une façon interactive par Maître Cécile Chassefeire, avocate spécialisée en droit des associations et des fondations, cette séance a été très appréciée par les participants, qui ont posé de nombreuses questions. Le support de l'intervention a été adressé aux associations adhérentes.

Voici le compte-rendu de l'Assemblée Générale qui a suivi cette conférence :

2019, UNE NOUVELLE ANNÉE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Comme indiqué dans le Rapport d'activité et financier, 175 associations adhérentes, réparties sur toute la France (y compris à l'Outre-mer) et agissant dans tous les domaines d'activité, ont à nouveau fait confiance à l'équipe de la Chambre des associations.

En effet, 750 actions et près de 1 050 heures ont été consacrées à l'information, l'accompagnement et au soutien des associations et porteurs de projets, sous des formes désormais bien rôdées au sein de la Chambre des associations depuis sa création il y a plus de 20 ans.

En 2019, l'accompagnement des associations et porteurs de projet a été au cœur de l'activité de la Chambre des associations. Que ce soit lors d'entretiens individuels ou collectifs, téléphoniques, voire en visioconférence, à l'occasion de rencontres dans nos locaux ou dans ceux des associations, ou encore dans le cadre des sessions de formation, les bénévoles et dirigeants d'associations ont obtenu les réponses à leurs interrogations et préoccupations, reçu les informations et l'aide dont ils avaient besoin. Par ailleurs, ils ont pu accéder aux différents services mis à leur disposition par la Chambre des associations. En 2019, les demandes ont concerné la création et la gouvernance des associations (statuts, AG, CA, Bureau...), la fonction d'employeur, le projet associatif, les formalités administratives, la responsabilité des dirigeants, les aspects financiers (budget, comptabilité, recherche de financement, demande de subvention, fiscalité...), la création et la gestion de partenariats, les obligations à respecter dans le cadre de certaines activités (organisation de sorties, de voyages, de séjours et de loisirs...).

Grâce à ses compétences, son expérience, ses partenaires et son expertise acquise depuis de nombreuses années, la Chambre des associations a, au cours de l'année 2019 :

- mené 588 actions d'accompagnement en direction de 383 bénéficiaires
- organisé 4 sessions de formation permettant de valider le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) pour un total de 60 participants, dont 42% étaient des porteurs de projet
- permis à 85 étudiants des Universités Paris-Est-Créteil (UPEC) et Paris 8 Vincennes-Saint-Denis de valider le CFGGA dans le cadre de Licences professionnelles (« Publics spécifiques » et « Intervention Sociale) ou de Master 2 « Emploi et Économie Sociale et Solidaire »

- sensibilisé aux « Valeurs de la République et Laïcité » lors de 3 sessions de 2 jours auxquelles 18 stagiaires ont participé
- proposé plusieurs journées thématiques de sensibilisation et de formation (comptabilité, responsabilité civile et pénale, recherche de financements, évolution des réglementations à l'exemple du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- accordé l'extension de l'immatriculation « Tourisme » à 110 associations afin qu'elles puissent organiser leurs activités touristiques (sorties, voyages et séjours) en respectant la réglementation et protégeant les personnes qui y participent
- négocié une complémentaire santé avec la MGEN à la fois pour les salariés des associations membres de la CDA, mais également pour les retraités bénévoles de ces associations.

Toutes ces actions de la Chambre des associations ont été rendues possibles, grâce à son équipe de salariées et bénévoles, mais aussi à ses partenariats tels que Camino Avocats, la Revue « Associations mode d'emploi », « Val-de-Marne Actif pour l'Initiative – France Active », le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) – la MAIF – la MGEN – Groupama Assurance-Crédit & Caution – le Crédit Mutuel – l'Union Nationale des Associations de Tourisme d'Ile-de-France (UNAT IDF).

Après un échange riche, le Rapport d'activité a été adopté à l'unanimité par les associations présentes et représentées.

LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

Le compte de résultat (présentant un léger déficit de 2 207 €) et le bilan de 2019, validés par notre expert-comptable, ont été présentés par la Trésorière et adoptés à l'unanimité par les adhérents (présents et représentés). Le Budget prévisionnel de 2020, équilibré en charge et en produits à hauteur de 233 300 €, a également été validé.

LES PROJETS 2019 ET LES PERSPECTIVES 2020

Déjà engagés en 2019, quatre projets ont été retenus et seront au centre des actions prioritaires de 2020 :

- ✓ prioritaires et en situation de décrochage. Le Parcours Jeunes a pour objet de faciliter leur la réalisation de « Parcours Jeunes » : destinée à de jeunes adultes de 18 à 25 ans, issus de quartiers engagement citoyen dans le secteur associatif, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Cette action prendra la forme de deux sessions d'une durée totale de 3 mois.
- ✓ de nouvelles actions de formation en partenariat avec l'Association pour le Développement du Management Associatif (ADEMA) et le cabinet Camino Avocats. Ce partenariat enrichit notre catalogue de formation.
- ✓ la constitution d'un pôle de « bénévoles-acteurs » a pour objet d'augmenter les capacités de la Chambre des associations pour accueillir toujours plus de représentants d'association ou de porteurs de projet, afin de les accompagner. Cet accompagnement pourrait se développer en lien avec des maisons des associations, implantées dans le Val-de-Marne.
- ✓ Un soutien accru aux associations bénéficiaires de l'extension d'immatriculation « Tourisme » de la CDA : d'une part, à travers l'organisation de réunions en région ; d'autre part, par la réalisation de fiches techniques pour mieux informer les associations des obligations liées aux activités touristiques.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Après avoir enregistré la décision de Christine CARDIN (Association ADAL) et de Jean Louis LAVIGNE (Université Inter-Âges de Créteil) de ne pas renouveler leur mandat, et après avoir élu à l'unanimité quatre nouveaux

candidats (Aïcha CHAKIR, Dominique LEVESQUE, Olivier POCHARD et Daniel ROYER), le conseil d'administration de la Chambre des associations est composé de :

NOM - PRENOM	ASSOCIATION REPRESENTÉE	
Aïcha CHAKIR	Accès Universel aux Soins de Santé indispensables	Nouvelle élue
Ariane CHARTIER	Université Inter-Âges de Créteil	
Suzel CHASSEFEIRE	Personne physique	
Isabelle COLSON	Personne physique	Sortante réélue
Sonia DEUNGOUE	Stratégie Cameroun Intelligent Développement	
Gérard DESPIERRE	Union Territoriale des Retraités CFDT Val-de-Marne	
Françoise KERRELS	Séjours et Découvertes	
Dominique LEVESQUE	Personne physique	Nouvelle élue
Marie-Sophie MORET	Collectif Résonance	
Patrick PALUS	Association des personnels de Signalisation Maritime (APSM – PharBal)	
Daniel ROYER	Université Inter-Âges de Créteil	Nouvel élu
Éric SEYDEN	Parlez Cité	
Olivier POCHARD	Union des Associations d'Anciens et Anciennes des Lycées et Collèges Français	Nouvel élu

CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GENERALE

Après avoir chaleureusement remercié les représentants des associations présentes, la Présidente a clôturé l'Assemblée Générale ordinaire à 13h.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après la clôture de l'Assemblée Générale, les membres du nouveau conseil d'administration se sont réunis et ont élu les membres du Bureau suivant :

- Dominique LEVESQUE : Présidente
- Aïcha CHAKIR : Vice-présidente
- Ariane CHARTIER : Vice-présidente
- Gérard DESPIERRE : Secrétaire général
- Françoise KERRELS : Trésorière
- Suzel CHASSEFEIRE : Trésorière-adjointe